

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du 24 avril 2026
Délibération n° 31-2026

portant sur le montant du loyer pour le local situé
106 le Bourg.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le vendredi 24 avril 2026 à 20 heures selon convocation en date du 16 avril 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Vicky PRÉCIGOUT étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT – Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLANT – Anne Louise LAURENT – Édith LÉGER – Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT

Représenté : Marie LINET par Dominique BERTRAND

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le bâtiment cadastré AB90 au 106 Le Bourg d'une superficie de 20m² a été rénové et est actuellement disponible à la location. Une personne a exprimé son intérêt pour exercer son activité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de fixer le montant du loyer mensuel pour le local du 106 Le Bourg à 100,00 €

Fait à MARVAL, le 24 avril 2026

Vicky PRÉCIGOUT
Secrétaire de séance



Régis de SOMLS
Maire

